



Décision n° 2024-141

La Directrice de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat,

Vu l'organisation du service achat logistique patrimoine (SALP) prévue pour le 1^{er} semestre 2025,
Vu le processus de recrutement opéré sur le poste de responsable du SALP,

Décide

ARTICLE 1 :

Monsieur Pierre AUGROS, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, est nommé Responsable du service achat logistique et patrimoine (SALP), rattaché au Secrétariat général de l'ENTPE, à compter du 1^{er} janvier 2025.

A compter de cette même date, M. Gilles GARNAUDIER occupe les fonctions de chargé de mission grands travaux au sein du SALP.

Messieurs AUGROS et GARNAUDIER sont tous deux placés sous la responsabilité hiérarchique de la secrétaire générale.

ARTICLE 2 :

La Secrétaire Générale de l'E.N.T.P.E. est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de l'école et diffusée à l'ensemble du personnel.

Fait le 10 décembre 2024,

La directrice

Cécile DELOLME